

## Politique de rétroconversion dans le Sudoc Axes 2012-2015

Les besoins en signalement rétrospectif dans le Sudoc (conversion rétrospective proprement dite, catalogage rétrospectif) sont encore importants, malgré le soutien continu apporté par le MESR puis par l'ABES depuis le début des années 2000.

Le projet d'établissement de l'ABES 2012-2015 accorde une grande importance au signalement des ressources des établissements dans les catalogues nationaux (Sudoc et Calames), notamment par le biais d'un soutien financier aux opérations portant sur le rétrospectif. Le [Conseil Scientifique](#) de l'ABES, réuni le 6 juin 2012 a donc été invité à débattre de cette question et à donner un avis sur les critères prioritaires à considérer pour co-financer les projets de signalement rétrospectif dans le Sudoc. Ces recommandations ont été validées par le [Conseil d'Administration](#) de l'ABES du 14 juin 2012.

### Méthode

Les financements directs sont préférés à un marché national, qui ne pourrait couvrir que les traitements de masse (monographies en caractères latins) et non les niches (documents en caractères non latins, périodiques et documents spécialisés).

### Critères

#### Numérisation

Les numérisations en cours ou en projet constitueront un critère discriminant pour financer les rétroconversions.

#### Date

Les fonds anciens seront privilégiés mais il convient de repousser la limite chronologique, celle de 1811 n'étant plus pertinente. Pourront être considérés comme « anciens » les fonds antérieurs à 1830, voire 1914-1920 (date fréquemment retenue par les répondants de l'enquête patrimoine), ainsi que les fonds couvrant une grande amplitude chronologique (plusieurs siècles).

#### Langue

Les langues de la recherche ou les langues rares ne doivent pas être des critères a priori de sélection des projets. Les projets doivent avant tout répondre aux besoins des chercheurs, résonner avec les projets scientifiques des communautés de recherche ou avec des projets européens.

## Type de document

Il est difficile de corréler la notion de type de document avec l'intérêt scientifique d'un fonds. Cependant, les thèses constituent une priorité pour le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qui a engagé une réflexion sur une politique de numérisation rétrospective.

## Type de support

La rétroconversion des cartes dans le Sudoc ne paraît pas pertinente car leur description en Unimarc est moins pertinente que celle proposée par Cartomundi (avec des tables d'assemblage).

Les projets concernant des fonds comportant des images fixes seront bien accueillis, sous réserve qu'un lien soit fait vers le document numérisé.

## Spécificité du fonds

Les fonds spécifiques (taux de recouvrement Sudoc faible, donc taux de création de nouvelles notices dans le Sudoc important) seront traités en priorité.

## Valeur patrimoniale du fonds

Les fonds qui ont vocation à être conservés (fonds CADIST, etc.) seront préférés aux fonds d'usage courant. Les fonds en dépôt ne seront pris en compte que si les documents concernés ont été ou seront numérisés.

## Autres critères

Les projets complémentaires, par exemple dans le cadre d'un PRES, pour renforcer la représentation d'une langue ou d'une discipline dans le Sudoc seront encouragés.

Les fonds ayant déjà bénéficié d'un soutien de l'ABES ne seront pas exclus ; le saupoudrage financier n'est pas souhaité.

Les bibliothèques consacrant déjà beaucoup d'efforts (pour les acquisitions, les opérations de préparation des fichiers etc.) au signalement dans le Sudoc, le co-financement des projets constituera un critère de choix sans toutefois être un critère d'exclusion pour certains établissements disposant de peu de ressources propres, ni fixer un taux minimum de co-financement.

## Catalogage rétrospectif

Jusqu'à présent, les opérations de catalogage rétrospectif n'ont pas été concernées par le soutien du MESR / de l'ABES, alors qu'il reste de gros volumes de documents à traiter (2 millions).

Le financement du catalogage rétrospectif peut cependant être intéressant et ne doit pas être exclu a priori tout en étant encadré par des critères précis – les mêmes que ceux définis pour les opérations de conversion rétrospective.